



agence immobilière

BAILLARGUES

Agence immobilière 114 - 230 rue des Ecoles - 34670 BAILLARGUES -
☎ 04 99 06 50 88 – immobilier34@agence114.fr

HONORAIRES DE TRANSACTION A LA CHARGE DU VENDEUR calculés sur le prix de vente initial.

Inférieur à 150 000 € les honoraires sont de 6 000 € TTC forfaitaires.
de 150 001 € à 250 000 € les honoraires sont de 10 000 € TTC forfaitaires.
A partir de 250 001 € les honoraires sont de **4 % TTC** du prix de vente.

HONORAIRES DE LOCATION

	Zone tendue		Zone non tendue	
	Locataire	Propriétaire	Locataire	propriétaire
Organisation des visites, constitution du dossier et rédaction du bail	10 € le m ²	10 € le m ²	8 € le m ²	8 € le m ²
Réalisation de l'état des lieux	3 € le m ²	3 € le m ²	3 € le m ²	3 € le m ²

La commune de Baillargues se situe en zone non tendue.

HONORAIRES DE GESTION A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE

8 % TTC du loyer et des charges.

Assurance Garantie des loyers Impayés : 2.7 % du loyer et des charges.

(Barème mis à jour au 1er avril 2017)